

dustriel, les conséquences des changements d'ordre technologique commencent à s'étendre presque obligatoirement et bien au-delà de la première nécessité qui consiste à rendre l'entreprise commerciale ou industrielle rentable.

Dans une large mesure et plus que jamais, l'homme d'affaires doit tenir compte des conséquences d'ordre social que peuvent avoir ses décisions en ce sens qu'une modification pourrait entraîner le déplacement de travailleurs ou créer directement du chômage à supposer qu'on n'ait plus besoin de main-d'œuvre pour accomplir telle opération. Dans l'avenir immédiat, l'homme d'affaires se préoccupera davantage du déplacement des travailleurs et, par ricochet, de la nécessité de leur confier d'autres emplois différents et, aussi, de les former de nouveau afin qu'ils puissent se perfectionner ou apprendre un nouveau métier dans un autre domaine de travail.

Lorsque des changements d'ordre technologique entraîneront vraisemblablement le renvoi d'un grand nombre de travailleurs ou, dans certains cas, la fermeture d'une usine, il incombera à la direction de prévenir aussi longtemps d'avance que possible les employés intéressés afin que, grâce à la direction et aux syndicats, ils puissent trouver d'autres emplois, passer à une autre usine pour accomplir un travail analogue ou apprendre un autre métier afin d'accomplir un travail différent dans une autre usine ou une autre localité.

On peut éviter les mises à pied de diverses manières et l'on a souvent recours à un certain nombre d'entre elles, sinon à toutes. On peut les résumer ainsi qu'il suit:

1. L'attrition—ne pas remplacer les employés qui quittent leur emploi pour telle ou telle raison.
2. Les régimes de retraite prématurée.
3. L'apprentissage d'un autre métier.
4. La mutation du travailleur d'une usine à une autre.
5. Indemnité de déplacement, et
6. Les programmes destinés au partage du travail.

A ce sujet, le département du Travail des États-Unis, en mai 1963, a fait une étude de ce qu'il arrive aux gens qui travaillent en surtemps, et, dans une étude particulière, on a découvert que pendant une semaine, 3,318,000 personnes avaient chacune travaillé en moyenne 9.2 heures en surtemps. Si ce surtemps avait été éliminé pour créer des emplois à plein temps, on aurait pu engager 1,250,000 nouveaux employés. Ce chiffre semble impressionnant, à titre de statistique mais, dans la pratique, il ne signifie pas grand-chose, car, tout d'abord, les gens dont on avait

besoin n'étaient pas au bon endroit, et ils ne se seraient pas déplacés. Il est d'autres complications, tel le fait que les gens disponibles n'ont pas toujours la spécialisation voulue, etc. Il n'est pas facile de faire face à pareille situation.

On élabore des plans pour alléger le fardeau des chômeurs, par exemple en leur versant une rémunération de mise à pied, des prestations supplémentaires d'assurance, l'octroi de droits à la pension, et le reste. Je pourrais signaler en passant un arrangement très intéressant appliqué par une société d'aviation. En 1961, l'Association des navigateurs de lignes aériennes et la *Trans-World Airlines* ont conclu une entente prévoyant une indemnité aux navigateurs qui perdraient leur emploi, de \$10,000 à \$25,000, selon leurs années de service, et \$400 par mois pendant trois ans, pour leur permettre de se rétablir. Ce n'est qu'un des centaines de programmes mis à l'essai de nos jours.

Quelles seront les conséquences de tout cela pour le gouvernement? Pour les éléments de notre société qui ne cessent de déplorer l'intervention croissante du gouvernement dans les affaires du pays, notre époque d'évolution technologique est peu réconfortante. Les conséquences d'une mécanisation et d'une automatisation toujours plus poussées dans l'industrie sont si graves pour notre politique nationale et le bien-être public que le gouvernement, représentant toute la population, est le seul organisme assez puissant et muni des pouvoirs voulus qui puisse apporter les changements radicaux nécessaires pour maintenir l'expansion et l'emploi à un niveau élevé au sein de l'économie.

Si nous voulons réaliser les objectifs nationaux d'un niveau élevé d'emploi et de productivité, de prix stables, d'une expansion soutenue ainsi que des services publics en plein essor, les gouvernements à tous les échelons doivent tenir compte de certaines exigences claires et inéluctables que le Conseil économique a formulées avec précision.

1. Un accroissement des investissements dans les ressources humaines de façon à accroître les connaissances et la compétence des travailleurs. Je crois que la Société de développement du Canada constitue un pas dans la bonne voie.

2. Un accroissement de la mobilité des ressources de façon à en permettre l'affectation facile et ordonnée aux utilisations les plus efficaces.

3. Une spécialisation plus poussée et une meilleure organisation de la production.

4. Des progrès technologiques plus rapides et plus efficaces.

5. Un accroissement des dépenses en immobilisations.